

**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1994)

**Rubrik:** Information, formation, publications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 6. Information, formation, publications

### Journée annuelle à Morat

Pourquoi, peut-on se demander, le métier «écologique» du forestier est-il si souvent la cible des critiques des protecteurs du paysage? Ne doit-on pas précisément aux forestiers le rétablissement de la superficie de la forêt après les gigantesques coupes rases du siècle passé? L'ancienne et la nouvelle Loi sur les forêts n'offrent-elles pas un excellent exemple de «développement durable», selon le terme à la mode? Certes, mais il n'en demeure pas moins que l'économie forestière doit aussi se soumettre à une cure de rajeunissement: trop de forêts mixtes du Plateau, proches de l'état naturel, ont dû faire place à des plantations d'épicéas monostructurelles. Le vieux bois et le bois mort se font rares, la part des forêts proches de l'état naturel n'est plus que d'environ 14% de l'ensemble. Au cours de chacune des 30 dernières années, environ 350 km de routes forestières ont été construites, dont beaucoup ont morcelé des espaces vitaux ou même détruit des biotopes. Les lisières de forêt ont été «nettoyées» et tirées au cordeau. Les espèces animales qui ne survivent que dans des espaces suffisamment vastes et dans des forêts proches de l'état naturel figurent aujourd'hui sur la liste rouge des espèces menacées (grand tétras, gélinotte commune, bécasse des bois, pigeons colombin, épervier ou Chouette de Tengmalm). Les forestiers se voient confrontés par ailleurs toujours plus massivement avec les exigences des utilisateurs et utilisatrices de la forêt: les uns réclament davantage de chemins pédestres en lieu et place des routes forestières, d'autres usent ou abusent de la forêt comme terrain de sport. Le travail des forestiers est aujourd'hui de plus en plus exposé au jugement du public.

Comme la présidente de la FSPAP l'a souligné dans son allocution introductive, la journée annuelle de la FSPAP était vouée à l'analyse de ce champ de tensions et à l'examen de l'efficacité de la planification forestière, instrument introduit en 1993, pour la résolution des conflits; examen non seulement théorique, mais pratiqué à l'exemple de la forêt du Chablais, près de Montilier. L'initiateur de la planification forestière, le professeur EPF Peter Bachmann, a souligné qu'elle implique une définition des fonctions de la forêt, où les priorités respectives de la protection de la nature, de l'exploitation, de l'entretien, de la récréation doivent être arrêtées. Cette planification forestière n'est donc plus exclusivement du ressort des forestiers, mais doit être cohérente avec l'ensemble de l'aménagement du territoire, dont on sait qu'il s'arrêtait jusqu'à présent à l'orée des forêts. La population devrait être associée plus étroitement à la planification, dans une procédure de consultation. Cette thèse n'a pas été contestée par l'assistance, qui réunissait avant tout des spécialistes de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, ainsi que des gestionnaires de la forêt. C'est un signe de plus de l'élargissement des professions forestières, inconcevable il y a quelques années encore, à une époque où l'ingénieur forestier régnait en maître absolu sur la forêt. Il est vrai que des tendances au durcissement réapparaissent au niveau fédéral, comme l'a exposé Werner Schäfer, chef de la Division de la conservation des forêts à l'OFEFP. Il a attiré l'attention sur la menace qui plane, dans le cadre de l'étude de la simplification des procédures, de retirer à l'OFEFP la compétence de décision en matière de défrichage, un projet inacceptable. Il a annoncé – information importante – qu'à l'avenir, la Confédération entend affecter moins d'argent aux routes de desserte, et qu'en outre, ces dernières devront être intégrées dans une planification forestière.

L'office des forêts du canton de Fribourg assumait la co-responsabilité de cette journée de la FSPAP. Son chef Anton Brühlhart et le conseiller d'Etat compétent Urs Schwaller ont présenté les solutions fribourgeoises. Ce canton se range parmi les premiers à s'être penchés sérieusement sur le nouvel instrument de la planification forestière. Madame Barbara Remund, première forestière d'arrondissement de Suisse, a informé sur la planification de la forêt du Chablais, qui s'étend sur 175 ha entre Sugiez et Montilier. On a montré sur place aux participants comment l'exploitation, la récréation, l'entretien de la forêt et la protection de la nature peuvent être pris en considération dans une mesure équivalente, sans chevauchement, selon des priorités géographiques claires.

Deux dialogues ont porté pour terminer sur des stratégies différentes mais complémentaires: alors que le professeur de zoologie Dietrich Meyer plaidait en faveur de vastes réserves, Jean-Daniel Wicky, biologiste, a plutôt insisté sur la valeur des forêts exploitées selon des méthodes proches de la nature, dans le cadre de réseaux très serrés. Le professeur Hansruedi Müller, spécialiste des questions de tourisme, et René Badan, responsable des forêts de la Ville de Lausanne, ont ensuite évoqué le domaine des loisirs et de la forêt, une autre source de conflits potentiels. Comment concilier les souhaits contradictoires des amateurs de détente? Comment «canaliser» les personnes hôtes de la forêt, par quelles incitations? De nouvelles disciplines sportives (mountain bike), mais aussi la banalisation des paysages des agglomérations et agricoles du Plateau incitent toujours plus de gens à rechercher détente et loisirs dans la forêt, souvent au détriment de celle-ci.

## **Conférences de presse**

### **• 13 avril 1994: signature du contrat de protection du Baltschiedertal**

La commune d'Ausserberg a signé le contrat susmentionné, de sorte que la protection des 39 km<sup>2</sup> du Baltschiedertal se trouve désormais sous la responsabilité des quatre collectivités de Baltschieder, Eggerberg, Mund et Ausserberg. (cf. chap. 2)

### **• 21 avril 1994: atteintes illégales au paysage du Rhône de Finges**

En collaboration avec le WWF et la LSPN Valais, la FSPAP a conduit un groupe important de journalistes dans la forêt de Finges. (cf. chap. 2)

### **• 26 avril 1994: faut-il ouvrir la zone agricole à la construction?**

Theo Maissen, devenu entre temps conseiller aux Etats grison, Otto Sieber, secrétaire central de la LSPN, et le directeur de la FSPAP ont exposé pourquoi, du point de vue de l'agriculture et de la protection du paysage, les propositions présentées par la commission d'experts sont inacceptables. (cf. chap. 3)

### **• 16 mai 1994: tourisme de luxe sur l'Axenstein?**

La petite commune de Morschach peut-elle supporter deux grands centres de loisirs et de sport avec deux terrains de golf? La société Axenstein S.A. planifie pour plus de 100 millions de francs des travaux d'agrandissement et de transformation de l'ancien hôtel du Parc Axenstein datant de 1905, sis sur les hauteurs du village, pour en faire un complexe de 400 à 500 lits, avec terrain de golf, courts de tennis et places de jeu, piscine et piscine couverte. Le plan des équipements n'existe pas

encore. Un des plus beaux points de vue du bord du Lac des Quatre-Cantons serait ainsi transformé en installation urbaine de loisirs aux allures de ghetto. En outre, un grand centre de loisirs (Freizeitzentrum Axenstein) est déjà en construction au village; un terrain de golf est également projeté. Rien d'étonnant à ce que le propriétaire du complexe Axenfels ait également fait opposition, pour des raisons différentes il est vrai.

- **6 juillet 1994: rénovation d'alpage au Lukmanier**

Précisément à la date de la montée à l'alpage de la famille Marco Bosiso et de ses quelque 80 chèvres, la FSPAP et Alp Action, avec tous les partenaires ayant participé au projet de restauration (l'entreprise Zschokke, la Bourgeoisie de Ponto Valentino, le Fonds d'utilité publique du canton de Zurich) ont invité les journalistes à se rendre sur l'Alpe Pozzetta. (cf. chap. 2)

- **8 juillet 1994: des routes en lieu et place de prairies et forêts?**

Une conférence de presse a été organisée à l'occasion de la publication de l'étude lancée par la FSPAP avec le soutien de l'ATE, de la LSPN et de la Ligue suisse du patrimoine national. Ferdinand Helbling, chef du Service fédéral des améliorations foncières, et Werner Schärer, Chef de la division conservation des forêts et chasse de la Direction fédérale des forêts, ont été invités à présenter leurs répliques. (cf. chap. 2 et 3)

- **15 septembre 1994: restauration du four banal de Blatten dans le Lötschental**

En collaboration avec l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries (en tant que sponsor), Alp Action et la population du village de Blatten, la FSPAP a lancé une invitation à l'occasion du début des travaux de restauration de l'ancien four banal de Blatten. (cf. chap. 2)

- **23 septembre 1994: projet de révision de la LAT – un boomerang pour tout le monde**

Lors de cette conférence de presse, Urs Nussbaumer, secrétaire de l'Union des paysans du canton de Soleure, Hans Bieri, directeur de l'Association suisse industrie + agriculture, Pierre Strittmatter, urbaniste saint-gallois et Raimund Rodewald ont commenté l'argumentaire rédigé par un groupe de spécialistes de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, du droit et de la protection du paysage, qui constituait une réponse à la consultation sur la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire. (cf. chap. 3 et publications)

- **27 septembre 1994: maintien des clôtures en bois et de murs de pierres sèches à Ftan**

Les responsables du projet se sont réunis à Ftan par une superbe journée d'automne pour présenter à la presse les clôtures en bois et les murs de pierres sèches déjà restaurés ou en attente de l'être. (cf. chap. 2)

- **27 octobre 1994: le bruit des chemins de fer**

Le talon d'Achille écologique des transports ferroviaires pourtant favorables à

l'environnement est certainement le bruit, quand bien même le trafic routier est globalement plus bruyant. Une étude de l'OFEFP a montré qu'environ 100 000 logements sont exposés à des émissions de bruit ferroviaire dépassant 60 décibels. Si l'on accorde peut-être moins d'attention aux modifications acoustiques du paysage qu'à ses transformations visuelles, il n'en demeure pas moins que les mesures de protection prises contre le bruit (érection de parois pouvant atteindre 8 m de hauteur) exercent des effets négatifs non négligeables sur les sites et paysages. Citons l'exemple de la rive gauche du lac de Biemme, parsemée de hameaux et de villages dont certains figurent dans l'inventaire des sites bâtis d'importance nationale, et s'inscrivent également dans un paysage protégé. Mais cette région est exposée aujourd'hui déjà à des émissions de bruit qui dépassent à maints endroits les valeurs-limite légales, et on envisage de dresser des parois de protection. La FSPAP, la Ligue suisse du patrimoine national, la Société suisse pour la protection de l'environnement et l'Association transports et environnement se sont penchées sur le thème du bruit ferroviaire et ont commandé à deux étudiants en géographie une étude bibliographique, qui a montré que différentes mesures techniques pourraient traiter les problèmes de bruit à la racine (matériel roulant, voies, vitesses, etc.). Les organisations de protection demandent qu'on tienne plus largement compte de l'aspect du bruit dans le cadre du développement souhaité des transports ferroviaires. (cf. chap. publications)

### **Le prix «Tourisme et environnement»**

Près de 100 candidatures ont été présentées durant les cinq années d'existence du prix «Tourisme et environnement» de l'Office du tourisme de l'Oberland bernois. La continuité de ce prix (le directeur de la FSPAP fait partie du jury) prouve que toutes les mesures n'ont pas encore été prises en matière écologique dans le domaine du tourisme, loin de là. Le premier prix a récompensé cette année la compagnie de navigation BLS sur les lacs de Thoune et de Brienz pour avoir équipé le bateau à moteur «Brienz» d'un système à catalyseurs. La particularité de ce dispositif – une nouveauté mondiale – réside dans un filtre en céramique, dont les suies retenues sont carbonisées à une température de 650° C et les résidus pratiquement neutralisés à 100%.

### **Le prix spécial «TONI» pour journalistes**

Cette année pour la première fois, la fondation TONI pour la protection de l'environnement a décerné un prix spécial destiné à récompenser des journalistes s'étant particulièrement illustré(e)s, du point de vue professionnel, linguistique et méthodique, sur des thèmes ayant trait à l'environnement. Au sein du jury, présidé par Bruno Böhlen, ancien directeur de l'OFEFP, siégeait également le directeur de la FSPAP en qualité d'expert invité. Le prix a été décerné conjointement à Hanspeter Guggenbühl, de Zurich, et Daniel Wiener, de Bâle, pour leurs articles «Allzeit bereit oder die eingebauten Stromfresser» et «Grün sehen». Un autre prix est allé à Philippe Golay de Lausanne, un journaliste d'agence qui s'est spécialisé dans les questions d'environnement.



## Exposés, cours, séminaires

Dans ses activités d'enseignement dans le cadre d'un cours postgrade sur l'environnement à l'Université de Zurich, les étudiants demandent souvent à R. Rodewald des thèmes potentiels de travaux de diplômes sur des questions de protection du paysage. La FSPAP a donc fait parvenir à différents instituts une liste de thèmes dont certains ont été choisis; un groupe d'étudiants postgrade souhaiterait, en guise de travail final, organiser une exposition sur le thème de la «nostalgie du paysage». D'autres thèmes concernent la raison d'être et l'utilité des téléphériques de transport comme instrument d'équipement peu contraignant pour le paysage, les conséquences d'une libéralisation de la lex Friedrich, ainsi que les conséquences possibles d'une ouverture de la zone agricole à la construction (Motion Zimmerli).

### Exposés en détail

4 mai: manifestation du groupe de travail Tourisme et Développement et d'Helvetas à Zurich: *Die Kehrseite des Golfbooms (L'engouement pour le golf: le revers de la médaille)*, R. Rodewald

9 juin: journées suisses des responsables des acquisitions de terrains OFR à Delémont; *Les compensations écologiques N16*, B. Lieberherr

8 août: table-ronde du Panathlon-Club de Berne: *Umwelt als Opfer des Sportes oder Sport als Opfer der Umwelt? (L'environnement victime du sport, ou le sport victime de l'environnement?)*, R. Rodewald

25 août: table-ronde à Radelfingen sur le thème «*Golfplatz ja oder Nein?*» (*oui ou non à un terrain de golf?*), R. Rodewald

31 août: cours au centre de formation aux médias MAZ à Kastanienbaum, *Politisches System Schweiz – am Beispiel des Umweltschutzes, (le système politique suisse, à l'exemple de la protection de l'environnement)*, R. Patthey

15 septembre: participation à la table ronde du séminaire de l'ASPAN à Changins sur la construction hors zone, R. Patthey

16 septembre: journée d'animation dans le cadre des cours pour chômeurs: Chaseral–Diesse–Gléresse–Seeland: *Transect paysage*, B. Lieberherr

18 octobre: Institut de recherche économique empirique de l'Université de Zurich: *Wirtschaftliche und rechtliche Fragen des Landschaftsschutzes (Aspects économiques et juridiques de la protection du paysage)*, R. Rodewald

23 octobre: journée de l'énergie à Frutigen: *Das Ausbauprojekt des Wasserkraftwerkes Kandersteg im Licht einer neuen Energiepolitik (Le projet de développement de l'usine hydroélectrique de Kandersteg à la lumière d'une nouvelle politique énergétique)*, R. Rodewald

6 décembre: manifestation de la Société zurichoise pour l'étude des questions de construction et de transports: *Landschaft als Instrument der Siedlungsentwicklung (Le paysage en tant qu'instrument de développement de l'urbanisation)*, R. Rodewald

9 décembre: «journée de Rapperswil» du Technicum intercantonal de Rapperswil: *Grosstadt Schweiz – Chancen, Risiken, Visionen (La Suisse est une grande ville – chances, risques, visions)*, R. Rodewald

## Presse, radio, télévision

En 1994, des services de presse et des communiqués ont été envoyés sur les thèmes suivants:

- Avant une décision cruciale: le droit de recours des associations sera-t-il sauvegardé?
- Piano di Magadino sotto vetro?
- Energieproduktion mit Nachfragesteuerung gekoppelt. Einigung bei Kraftwerksausbauvorhaben in Kandersteg
- Keine Rodungsbewilligung für Chalets im Simplongebiet – Das Bundesgericht schützt die Beschwerden dreier Schutzverbände
- Un débat décisif pour la protection de la nature et du paysage (Le droit de recours des associations en danger, argumentaire)
- Verbandsbeschwerderecht – Erfolgsbilanz von 95% (!) im Jahr 1993 für die SL
- Nagelfluhabbau Oberstein-Schatten (Bezirke Gonten, Schlatt-Haslen)
- Umweltorganisationen begrüßen Entscheid des Ständerates zum Verbandsbeschwerderecht
- Consultées sur le projet de loi sur l'utilisation des eaux, la FSPAP et la LSPN n'acceptent pas que l'incitation à exploiter de nouvelles forces hydrauliques soit l'épine dorsale du futur texte légal
- La surcharge menace, il est grand temps d'interdire le ski hélicoptéré en Suisse
- Die Landschaft auf dem Weg von der Wildnis zur Zivilisation und zurück?
- Le report du doublement de la voie CFF sur la rive gauche du Lac de Bièche suscite l'incompréhension. RAIL 2000. doublement de la voie CFF Gléresse-Douanne. Décision du Conseil fédéral de réduire le programme Rail 2000.
- Le droit de recours des associations est encore contesté
- Keine Beschwerdelegitimation der SL gegen Golfvorhaben im Oberengadin – eine Landschaft von nationalem und europäischem Schutzwert kann vor negativen Veränderungen nicht bewahrt werden
- La protection du paysage – un luxe?
- Eggberge UR – Grenzen des Ferienhausbooms aufgezeigt. Urner Regierungsrat hiess Beschwerde der SL gut
- Golf de Grimisuat. Le Tribunal fédéral annule l'autorisation de défrichement
- Politique pratiquée en Suisse en matière d'équipement en chemins forestiers et agricoles
- Kalter Streichungsakt der Ausgleichsbeiträge im Gewässerschutzgesetz?
- Heli-Skiing-Vorstösse. Der Bundesrat flog über die Argumente hinweg
- Ist der Bau von Waldstrassen für die Waldpflege unabdingbar? (Das Bündler Forstinspektorat wehrte sich für den Bau von Forststrassen)

- Alperschliessung Saus nötig?
- Verzicht des EMD auf Schiessplatzweiterung Wendenalp – das Beharren der SL wurde belohnt
- Révision de la LPN. droit de recours des associations; débat au Conseil National prévu le 14 décembre prochain
- Der Nationalrat verzögert weiterhin einen Abschluss des Natur- und Heimatschutzgesetzes (Revisionsvorlage) – es droht das Scheitern der ganzen Vorlage

Au début de 1994, différents journaux ont publié un article sur la critique de la FSPAP à l'encontre de la pratique valaisanne des autorisations de transformer des étables/écuries isolées en chalets de vacances. Le nouvel arrêté du Conseil d'Etat, qui se fonde partiellement sur l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire, postule que les bâtiments agricoles jugés particulièrement dignes de protection (en raison de leur substance et de leur situation dans le paysage) peuvent être intégralement affectés à des utilisations différentes. De l'avis de la FSPAP, il s'agit là d'une erreur d'appréciation, car on modifierait précisément, tant du point de vue de l'architecture que de celui de la fonction, les bâtiments qui présentent une valeur élevée et devraient être conservés dans leur intégralité! Dans le journal *Hotel + Touristik Revue* du 17 mars, un article du directeur de la FSPAP a paru sur la question des résidences secondaires; il s'agissait notamment d'une comparaison sous l'angle écologique entre les hôtels et les logements de vacances. Dans le *BUND* du 25 mars, la *NZZ* du 17 août et «*BodenBlatt*» d'octobre 1994, R. Rodewald a pu exposer pourquoi les propositions d'ouverture de la zone agricole présenteraient autant d'inconvénients pour l'agriculture que pour le paysage. Une analyse plus détaillée de ces thèmes a paru dans «dossier *Bodenblatt*» (2/1994). L'intervention de la présidente de la FSPAP en faveur d'une interdiction du ski hélicoptéré a également été représentée de manière détaillée dans la presse. Avant la votation générale à Celerina concernant l'opportunité d'un terrain de golf, un article du directeur de la FSPAP a paru dans l'*Engadiner Post*; la population a du reste clairement rejeté ledit projet de terrain de golf. Dans la *Bündner Zeitung* du 8 juillet, R. Rodewald a publié une réponse au reproche de l'Union des arts et métiers du canton des Grisons selon lequel la Loi sur l'aménagement du territoire contiendrait des «énormités» et qu'il conviendrait d'abolir les «prescriptions étatiques». Le directeur de la FSPAP a fait remarquer que notre manière d'agir d'antan, qui ne tenait pas compte de l'environnement, est à l'origine de coûts considérables (traitement des déchets, protection des eaux, protection contre les hautes eaux, etc.); une déréglementation irréfléchie impliquerait tout simplement une accumulation de coûts ultérieurs pour les générations futures. Dans la revue des architectes «*Hochparterre*» (édition de septembre), le directeur de la FSPAP a exposé en détail pourquoi l'euphorie des terrains de golf est incompatible avec les possibilités territoriales suisses, et comment on pourrait résoudre les conflits en cette matière. Un article de R. Rodewald intitulé «*Kaum beschlossen, schon gefährdet*» («A peine décidé, déjà menacé») a paru dans la revue de la Ligue suisse du patrimoine national (4/94) concernant la suppression prévue des contributions de compensation dans le cadre de la Loi sur la protection des eaux. R. Rodewald a écrit dans le journal de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries (édition allemande du 19 août) un article dans lequel il évoque la beauté de ce qui n'est



pas rationalisé, la beauté du four banal en tant qu'élément du paysage cultivé. Dans la série «Wald und Holz» (14/94), le directeur de la FSPAP a montré que la construction d'une route de desserte forestière ne représente pas toujours une condition indispensable à l'entretien de la forêt comme on le prétend souvent.

Dans le cadre de différentes émissions de télévision, le directeur a pu s'exprimer notamment sur des questions ayant trait aux formes de tourisme et d'organisation des loisirs compatibles avec le paysage; ce fut notamment le cas à l'occasion d'une table-ronde sur S-Plus sur le thème du golf, dans une émission «Arena» sur la question des canons à neige et dans une émission «10-vor-10» sur la Convention alpine. Les collaborateurs de la FSPAP sont intervenus par ailleurs dans différents autres médias – journaux, télévision ou radio, par exemple sur le thème «Ecologie urbaine et paysage à la périphérie des agglomérations», une émission relativement longue sur DRS2, sur l'évolution du paysage en Suisse (Westdeutscher Rundfunk) ou sur la Convention alpine (Radio Suisse Internationale).

## **Publications**

- «Strassen statt Wiesen und Wälder?»(auteurs: Rudolf Burkhard, Stefan Schader), avec un résumé en français, aux éditions vdf Fachvereine, Zurich, 1994, en librairie.
- «Schienenverkehrslärm in Europa: Literaturstudie über den aktuellen Forschungsstand» («Bruit ferroviaire en Europe: étude bibliographique sur l'état actuel de la recherche») (auteurs: Florin Jäger, Philipp Hubacher), peut être commandé à: ATE, Altdorf).
- «L'ouverture de la zone agricole à la construction – un boomerang pour tout le monde?» Argumentaire contre la révision projetée des articles 16 et 24 LAT (Motion Zimmerli et Lex Durrer). (Divers auteurs.) Disponible auprès de la FSPAP.